« C'est parce que
je la sais très vertueuse,
et que je mesure
l'aspiration des martiniquais
à mieux se nourrir,
que je crois en cette
opportunité :
l'agriculture biologique.»

JEAN-MARC **JUSTINE**

Ingénieur - Conseiller en Agriculture biologique
Chambre d'agriculture

L'Agriculture biologique en Martinique … des perspectives prometteuses

Les indicateurs nationaux (DOM compris) de développement de l'Agriculture biologique (AB) n'ont jamais été aussi bons. Les progrès de ce mode de production sont l'effet direct d'une implication inédite et puissante des instances publiques de tous les échelons consignée entre autres dans des programmes de développement dédiés à l'AB (Plan Ambition 2017, FEADER).

Cette dynamique collective est cohérente au regard de la demande sociale grandissante d'une agriculture plus respectueuse et une alimentation de qualité, particulièrement en Martinique.

L'Agriculture biologique en Martinique … une opportunité économique pour des systèmes à bas intrants

L'Agriculture biologique défend la performance des systèmes biologiques, qu'elle soit ramenée à ses dimensions sociale, environnementale et économique.

La rentabilité des fermes AB de Martinique est un objet encore peu connu. Les premières approches comptables de ces entreprises montrent que les modèles les plus autonomes et les plus diversifiés produisent des résultats économiques encourageants, dans un contexte de marché où la demande est bien plus importante que l'offre.

L'Agriculture biologique en Martinique … un mode de production accessible

L'Agriculture biologique est souvent maintenue dans une sphère inaccessible par des agriculteurs s'interrogeant sur les enjeux d'une conversion. Pourtant des liens voire des similitudes existent entre les systèmes biologiques et d'autres modèles dits traditionnels économes ou affranchis des intrants de synthèse de toute nature. Le pas à franchir est court et les déterminants du passage au Bio pour ces systèmes relèvent essentiellement de la démystification de l'AB. La Chambre d'Agriculture fait un travail notable de connaissance de cette agriculture d'avenir.

Le crédo de notre institution … Accompagner l'installation et la conversion de fermes biologiques dans une filière organisée

D'une part, la Chambre d'Agriculture participe régulièrement à l'élaboration des dispositions publiques prises pour développer l'AB et ses filières. D'autre part, elle a mis en place une démarche éprouvée d'accompagnement des porteurs de projets en AB.

Cette prestation comprend entre autres une formation et une information adaptées aux préoccupations des candidats, la mise à disposition d'une ingénierie de projet et la constitution de dossiers de demandes d'aides. Ces actions se destinent à sécuriser au mieux le parcours des candidats à l'agriculture biologique.